

## FOCUS SUR LA DÉMARCHE DE RÉEMPLOI (SUITE)

### FREINS

- **Passé industriel du site ayant marqué le sol par des pollutions diverses sur la quasi-totalité de l'Esplanade. Le sol disposait encore des fondations de l'ancienne usine ce qui a nécessité un processus de dépollution long et coûteux (environ 1 million €HT) mis en place pendant les études préalables**

### APPROCHE EN COÛT GLOBAL / Bénéfices / Externalités positives

- Réduction des consommations énergétiques et de la pollution liée au transport de matériaux
- Absence d'extraction de granulats qui sont des ressources naturelles non renouvelables
- Absence de coûts de déblaiement, mise en décharge et transport
- Rapidité de chantier

### LEVIERS

- Projet s'inscrivant dans une démarche métropolitaine favorisant l'économie circulaire entre les différents projets métropolitains. Très en amont du projet, des terres végétales en provenance d'un autre site métropolitain ont pu être stockées en préfiguration d'une utilisation sur l'Esplanade Tase
- Afin d'optimiser le réemploi des matériaux du site pour fabriquer les structures de chaussées, les mélanges terre/pierre, les massifs drainants, etc., mise en place :
  - d'une procédure de caractérisation systématique de tous les matériaux excavés pour les besoins du projet (MOA/MOE/Entreprise)
  - d'une plateforme de stockage et de traitement des matériaux à proximité immédiate du chantier permettant ainsi de trier et stocker tous les matériaux, notamment ceux valorisables pour le chantier
- Taux de réemploi final supérieur aux estimations initiales

**Gain financier sur lot VRD de 400 K€TTC  
175 tonnes éq CO<sub>2</sub> évitées**

MÉTROPOLE

GRAND LYON

## ESPACE PUBLIC

# ESPLANADE TASE

## VAULX-EN-VELIN



Crédit photo : Ville de Vaulx-en-Velin



### MAÎTRISE D'OUVRAGE

Métropole de Lyon



### MAÎTRISE D'ŒUVRE

- Architecte / maître d'oeuvre : Latz et Partner - MRP Paysagiste (co-traitant)
- BET Environnement : Milieu Studio
- BET VRD : EGIS
- Bureau de contrôle : BURGEAP

Fiche espaces publics - Mise en oeuvre de matériaux biosourcés, géosourcés et/ou d'une démarche de réemploi

## LE PROGRAMME

- Un jardin partagé comprenant des jeux en bois, des trampolines, des tables de ping-pong et de pique-nique
- Plantation de 260 arbres, 2500 arbustes et 3500 plantes vivaces.

## Surface aménagée

- 27 000 m<sup>2</sup> dont 14 300 m<sup>2</sup> pour l'esplanade centrale

## Coût des travaux

- 7 300 000 € TTC soit 270 € TTC/m<sup>2</sup>



## STADE D'AVANCEMENT

- Livé en 2020

## DESCRIPTION DU PROJET

- Projet s'inscrivant dans le renouvellement urbain du quartier Carré de Soie
- Nouvel espace public de 1,5 ha de verdure s'organisant autour de l'ancienne usine Tase et du Château d'eau et se voulant un espace de respiration dans un projet dense

## FOCUS SUR LA DÉMARCHE DE RÉEMPLOI

### Mise en œuvre d'un diagnostic ressources

- Non

### Type de matériaux réemployés

- Terre végétale, déblais inertes et non inertes

### Quantité de matériaux réemployés

- 8 000 m<sup>3</sup> environ de terre végétale et 7 140 m<sup>3</sup> de déblais

### Provenance des matériaux réemployés

- Totalité de la terre végétale du projet provenant de la réalisation des aménagements réalisés par la Métropole pour la desserte du Grand Stade
- Terres stockées sur la plateforme en 2015 dans le but d'être réutilisées pour l'esplanade Tase

### CONDITIONS DE REPRODUCTIBILITÉ

- Réemploi devant devenir un objectif systématique des maîtres d'ouvrage : cadre légal et méthodologie en phases maîtrise d'oeuvre et travaux
- Avoir une très bonne connaissance du site/projet de départ
- Consacrer plus de temps et des financements à des diagnostics détaillés et adaptés aux caractéristiques de chaque projet
- Transposer les résultats et potentiels de réemploi que les diagnostics font émerger dans les CCTP des maîtres d'oeuvre (méthodologie, processus de suivi et d'ajustement en temps réel) puis dans les DCE, CCTP et BPU des entreprises de travaux (objectifs quantitatifs par nature de matériaux)
- Si ces étapes contractuelles ne sont pas suffisamment renseignées et établies, difficulté à mettre en place des actions significatives de réemploi (calcul de rémunération, limites de responsabilités, etc.)